

ATELIER DE LEXIQUE

N.B. : Deux sites très utiles pour les recherches lexicologiques : www.lexilogos.com et <http://atilf.atilf.fr> (dictionnaire *Le Trésor de la Langue Française* en ligne)

I- L'évolution du sens des mots : principes

Exercice 1

- Complétez la traduction des phrases suivantes en déduisant le sens du mot manquant.
- Proposez une phrase utilisant ce même mot dans son sens actuel.
- Essayez d'expliquer par quel cheminement le terme a pu passer d'une signification à l'autre.

1. « Fu niece roi, de linage gentil et haut. »

= Elle était nièce d'un roi, et descendait d'un haut et lignage.

2. « En sa chartre comande a metre le chevalier chetif. »

= Il ordonne de jeter le chevalier en prison.

3. « Il tent sun arc et trait. La bisse, ki navree esteit, chiet sur l'erbe drue ».

= Il tend son arc et décoche une flèche. La biche, qui est, tombe sur l'herbe épaisse.

4. « Les gens estoient contraincts par raige de faim de eulx avaler par nuict a cordes jus des murs de le ville. »

= Les gens étaient forcés, enragés par la faim, de la nuit au moyen de cordes en bas des murailles de la ville.

5. « Apres le tornoi avoit li chevaliers grant talent de reposer »

= Après le tournoi, le chevalier avait grande de se reposer.

Exercice 2

Pour chacun des mots du tableau, trouvez quel est le processus, parmi ceux-ci-dessous, qui a présidé à l'évolution sémantique : restriction de sens, extension de sens, spécialisation, glissement par métaphore, glissement par métonymie.

	SENS PREMIER	SENS DÉRIVÉ	PROCESSUS D'ÉVOLUTION
<i>traire</i>	tirer	tirer le lait d'une vache	
<i>boucher</i>	marchand de viande de bouc	marchand de viande	
<i>siècle</i>	période	période de cent ans	
<i>vilain</i>	paysan	grossier, méprisable	

<i>engin</i>	ruse, ingéniosité	machine	
<i>guérir</i>	protéger	soigner	
<i>honneur</i>	Considération, estime	gratification, récompense	
<i>franc</i>	libre	sincère	
<i>chair</i>	viande	muscles du corps humain	
<i>deuil</i>	chagrin	douleur causée par la mort de quelqu'un	
<i>sevrer</i>	séparer	arrêter l'allaitement maternel	

II- Le(s) sens expliqué(s) par la diachronie

Exercice 3

Complétez les fiches lexicales suivantes en mettant les définitions ou les exemples manquants.

CHEF

- Étymologie : le mot vient du latin populaire **capum*, signifiant « tête », « extrémité », « partie principale d'une chose ».

- Sens du terme au Moyen Âge

1. « Bout, extrémité »

« Au chief de la salle ot un banc » (Au de la salle, il y avait un banc)

« Toute la chose de chief en chief li raconte » (Il lui raconte toute la chose.....)

2. Lorsque la notion d'extrémité est appliquée à une période de temps, le mot peut signifier le « début » ou la « fin ».

« Ce fu par un lundi, au chief de la semaine » (C'était un lundi,de la semaine)

3. Lorsque la notion d'extrémité est appliquée à un lieu ou à une personne, le mot peut signifier le « » ou la « ».

« En haut, ou chief de la montaigne » (En haut, au de la montagne)

« Sur son chief mist son heaume » (Il mit son casque sur sa.....)

4. Enfin, le mot signifie la « primauté », qui peut être appliquée à un humain («») ou à un élément non humain (le terme signifie alors « principal »).

« Quant voient lor chief mort si s'en fuient » (Quand ils voient que leurest mort, ils s'enfuient).

chief d'uevre : « ouvrage principal d'un artisan »

chief lieu : « manoir principal » d'un seigneur

- Évolution du sens du mot

1. L'idée de primauté, de supériorité est la plus importante aujourd'hui.

Le terme désigne le plus souvent « une personne qui est à la tête de quelque chose » (exemples :.....).

Il a parfois donné naissance à des mots-composés : un *chef-d'œuvre* (« quelque chose de parfait »), un *chef-lieu* (« centre administratif d'une circonscription territoriale »).

2. Le sens de « tête » ne subsiste plus que dans le mot composé

.....

HÔTEL

- Étymologie : le mot vient de l'adjectif latin *hospitale*, lui-même dérivé du nom *hospitem* : « hôte, celui qui donne ou reçoit l'hospitalité ».

- Sens du terme au Moyen âge

1. Au sens abstrait, le mot désigne « le fait d'être logé », « l'accueil »

« An la ville chiés un borgeois a pris li chevaliers ostel » (le chevalierchez un bourgeois dans la ville).

« La dame li fist moult noble ostel » (la dame l'..... très noblement).

2. Au sens concret, le terme signifie « le logis ». Ce logis peut-être permanent (c'est alors la « ») ou temporaire (« l'auberge » ou « l'établissement religieux » qui accueille les malades ou les pèlerins).

« Le conte rentre isnelement a son ostel » (Le comte rentre rapidement.....)

Ostel Dieu : «.....» (établissement hospitalier).

- Évolution du sens du mot

Le terme ne désigne plus aujourd'hui qu'un lieu d'hébergement.

En général il signifie « lieu d'hébergement temporaire et payant ».

Dans le sens de « lieu d'hébergement permanent », il s'est spécialisé dans la désignation d'une « demeure de grande taille, luxueuse » (ex. :) ou d'un « bâtiment à fonction administrative » (ex. :).

Exercice 4

- Employez les mots suivants dans au moins deux phrases qui en illustrent des significations différentes: *merci, travail, métier, sens*.

- Quel est à votre avis le sens le plus ancien, dont découlent les autres ?

- Cherchez dans le dictionnaire l'étymologie de ce mot ; cela confirme-t-il votre intuition ?

Exercice 5

- Dans ce texte du Moyen Âge, 11 mots, qui ont changé de sens depuis l'ancien français, ont échappé à la traduction. Retrouvez-les et remplacez-les par un terme qui convient en français moderne.

Gentille Dame, vos yeux m'ont navré de leurs flèches. Je doute de mourir si vous n'avez pas merci de moi. Lorsque je vous vois, je perds le sens ; et lorsque je suis sevré de vous, mon deuil est tel que je n'ai plus talent de vivre. Vous seule avez le danger d'apaiser mon travail : franchissez-moi de cette douleur en m'accordant votre amour !

- Dans ce texte, remplacez le plus de mots possibles par leur équivalent en ancien français afin de vous rapprocher du langage du XII^e siècle.

Lancelot plaça son casque sur sa tête et éperonna son cheval. Il baissa sa lance et se précipita vers son adversaire qu'il désarçonna, le forçant à descendre de sa monture. Le chevalier tenta de se saisir de son bouclier, mais ce dernier ne put le protéger des coups de Lancelot. Blessé, il implora : « De grâce, Seigneur, je n'ai pas envie d'être tué. Je me constitue prisonnier, laissez-moi la vie sauve ! ». Lancelot demanda : « N'est-ce pas une ruse pour m'échapper ? - Non, Seigneur, je serais indigne de mon noble lignage si je manquais à ma parole. ».

III. Les doublets : évolution populaire et emprunt savant

Exercice 6

Certains mots français issus du même terme latin peuvent être appelés « doublets » : l'un a été emprunté au latin à une époque très ancienne et a subi l'évolution phonétique « classique », tandis que l'autre a été emprunté au même étymon latin, mais à une époque plus tardive (le plus souvent à la Renaissance) et n'a donc pas subi les mêmes transformations du point de vue de la forme comme du sens. Ces doublets présentent des nuances de sens significatives.

Dans le tableau suivant, retrouvez, en vous aidant de l'étymologie latine et du mot français issu de l'évolution populaire, le mot français issu de l'évolution savante. Expliquez quels sont les points communs et les différences de sens entre les deux mots français issus pourtant de la même racine latine.

étymologie latine	Mot français issu de l'évolution savante	Mot français issu de l'évolution populaire	Nuance de sens entre les deux termes ? Sème commun / différence de sens et d'usage ?
auscultare	ausculter	écouter	- même sème : oreille - « ausculter » appartient au registre médical (donc scientifique) tandis que « écouter » est d'un sémantisme plus général et renvoie à une activité quotidienne
frictionem		frisson	
divisare		deviser	
simulare		sembler	
potionem		poison	
pietatem		pitié	
cadentia		chance	
strictum		étroit	
cumulare		combler	
clavicula		cheville	
capitalem		cheptel	
absolutum		absous	
computare		conter	

<p>ECOUTER</p> <p>1. Etymon Emprunt précoce de l'ancien français au bas-latin *<i>ascultare</i>, altération du latin classique <i>auscultare</i>, qui signifie « prêter l'oreille, écouter avec attention », d'où « obéir » ; ce verbe est de la même famille que <i>auris</i>, l'oreille. Le verbe apparaît dans la langue vernaculaire sous la forme <i>escolter</i>, avec substitution du <i>es-</i> au <i>as-</i>, puis <i>escouter</i> vers le XII^e siècle, avec vocalisation du <i>l</i>.</p>	<p>AUSCULTER</p> <p>1. Etymon Emprunt tardif de l'ancien français au latin médiéval <i>auscultare</i>, issu directement du latin classique <i>auscultare</i>, « prêter l'oreille, écouter avec attention ».</p> <p>2. Sens en ancien français et moyen français - En ancien français, le terme est surtout employé dans le domaine juridique dans le sens de « comparer, confronter ». - Au XVI^e siècle, son emploi apparaît comme un</p>
--	---

2. Sens en ancien français et moyen français

Les sens du verbe sont issus de l'idée d'une écoute attentive.

a. « écouter attentivement », avec, par rapport à *oïr*, l'idée d'une attitude active de l'auditeur.

b. Par élargissement à une attitude attentive du corps tout entier, « attendre », mais aussi « épier, guetter ».

3. Évolution jusqu'au français moderne

Le sème général du verbe demeure, mais il perd certains sens pour en gagner d'autres :

a. Le sens « écouter » demeure.

Ex :

b. Le sens de « attendre » disparaît, comme ceux d'« épier, guetter ».

c. Nuance de « prêter une oreille favorable (voire docile) à » dans plusieurs usages :

- le pronominal *s'écouter* ou *s'écouter parler* ;

Ex :

Quelle connotation cet emploi revêt-il ?

- les expressions *écouter qq'un* au sens de « obéir à qq, suivre les conseils de qq », *écouter sa colère*, *n'écouter que son devoir...*

Ex :

latinisme. Il signifie alors « examiner, collationner, confronter ».

- Peu à peu spécialisation dans le domaine médical, avec un retour à l'étymon puisque l'auscultation médicale passe notamment par l'écoute, au sens propre, des battements du cœur, de la respiration etc.

3. Évolution jusqu'au français moderne

- Ausculter se spécialise définitivement dans son sens médical : « Procéder à l'examen clinique qui consiste à percevoir auditivement (par contact direct avec le malade, ou par l'intermédiaire d'instruments) les vibrations intérieures produites par les organes en fonction (surtout poumons et cœur) » (TLF).

Ex :

Comment appelle-t-on l'instrument médical qui permet d'ausculter ?

- Également : emploi au figuré « Examiner attentivement ».

Ex :

HÔTEL (OSTEL en ancien français et jusqu'au XVII^e siècle !)

NB : Commenter l'évolution de l'orthographe avec les élèves (permet de réinvestir la question des signes diacritiques, de l'accent circonflexes et des lettres étymologisantes)

1. Etymon

Emprunt précoce au substantif latin *hospitale (cubiculum)*, « lieu de refuge, d'accueil, chambre d'hôte », dérivé du substantif *hospitem* « hôte, celui qui donne ou reçoit l'hospitalité », comme en FM).

2. Sens en ancien français et moyen français

- au XI^e siècle, ostel désigne aussi bien :

1. au sens abstrait le « fait d'être logé, accueil, hospitalité »

2. au sens concret le « lieu du logement, bâtiment où on loge ».

Ce logement peut se trouver dans un bâtiment religieux (d'où le syntagme *ostel Dieu*).

Ostel désigne « tout bâtiment où on loge temporairement en payant » (auberge) mais également un « logement permanent » (maison, demeure).

HÔPITAL

1. Etymon

Emprunt au substantif latin *hospitale (cubiculum)*, « lieu de refuge, d'accueil, chambre d'hôte »,

2. Sens en ancien français et moyen français

- A l'époque médiévale, (*h*)*ospital* est surtout employé dans les milieux monastiques, dans le sens d'« établissement charitable [le plus souvent dépendant d'un monastère] où l'on accueille les pauvres, les pèlerins, les voyageurs ».

- Comme l'on y soignait également ceux d'entre les hôtes qui étaient malades, spécialisation dans le sens de « maison hospitalière où l'on recevait où l'on soignait gratuitement les personnes âgées, les malades, les infirmes ».

3. Evolution jusqu'au français moderne

- *hôpital* se distingue progressivement de *hospice* (spécialisation parallèle de ce terme, qui désigne une maison qui accueille et soigne les personnes âgées).

- A partir du XVII^e siècle *hôpital* désigne exclusivement un « établissement habilité à recevoir les malades, les

<p>- À partir de la fin du Moyen Âge, réduction du champ sémantique : <i>ostel</i> se réduit à la dénomination « lieu d'hébergement, temporaire ou non » (sens abstrait disparaît, remplacé par « hospitalité »).</p> <p>3. Évolution jusqu'au français moderne Seul demeure le sens de « maison meublée servant au logement payant d'hôtes temporaires ».</p>	<p>blessés, toute personne dont l'état de santé réclame une surveillance, une intervention, des soins ».</p> <p>4. Paradigme morphologique : notamment <i>hospitalité</i> qui est à mettre en relation avec hôtel, précisément ! Intéressant de voir les croisements entre les deux ensembles hérités du même étymon latin.</p>
---	--

Exercice 7

Voici un dialogue entre un pèlerin et un tenancier d' « *ostel* » au Moyen Âge. Remplacez les termes d'ancien français en gras par les termes adéquats de français moderne en vous aidant des fiches de vocabulaire ci-dessus :

- J'ai quitté mon **ostel** (.....) pour partir en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Je cherche une chambre pour me loger. Auriez-vous de la place dans votre **ostel** (.....) ?
- Mon **ostel** (.....) est presque plein, mais je pense pouvoir vous trouver une petite chambre.
- C'est parfait ! Je vous remercie de votre **ostel** (.....).

IV. Les mots transfuges : la question des emprunts

Exercice 8 : Des échanges féconds

Ces mots anglais ont une origine française (emprunts au Moyen Âge). Retrouvez quels mots français se cachent derrière ces mots anglais :

Mots anglais	Mots français auxquels les mots anglais ont été empruntés	Relation sémantique entre le terme d'origine et l'emprunt ? Évolution du sens au travers de l'emprunt ?
Country (campagne)		
Furnace (chaudière)		
To wait (attendre)		
To catch (prendre, attraper)		
Proud (fier)		
Grape (raisin)		
To mince (couper fin)		
Curtain (rideau)		
Closet (placard)		
Stew (ragoût)		
Labour (travail)		
Grief (chagrin)		

NB : souvent, les termes anglais ont conservé une part du sémantisme ancien alors que les termes français ont davantage évolué.

Exercice 9 : Échanges et allers-retours par-dessus la Manche, du français à l'anglais et de l'anglais au français

Un certain nombre de « mots transfuges » témoignent de retournements assez spectaculaires : on croit souvent que le français s'incline devant l'anglais auquel il emprunte de nombreux mots ; or les rapports entre les deux langues sont plus complexes qu'il n'y paraît. L'anglais rend en effet aujourd'hui au français des termes qu'il lui avait empruntés jadis : d'anciens mots français intégrés autrefois à l'anglais reviennent à présent en France, sans que l'on perçoive qu'il s'agit en réalité d'un terme français à l'origine ! La filiation n'est aujourd'hui plus naturellement perçue, mais l'histoire de la langue permet de mettre au jour ces échanges linguistiques.

BACON

Terme que l'on prend aujourd'hui pour un anglicisme, c-à-d un emprunt à l'anglais, que l'on prononce d'ailleurs le plus souvent à l'anglaise (cf les fameux « œufs au bacon » typiques du petit-déjeuner britannique). Or, il s'agit au contraire d'une forme que l'anglais a empruntée très tôt à l'ancien français *bacon* « viande de porc, lard salé, jambon ». Le français a un temps oublié ce terme : au XVII^e s., le dictionnaire de Furetière indique qu'il s'agit d'un « vieux mot », qui périclité bientôt, au profit de *lard* et *jambon* ; les anglais quant à eux, ont continué de l'employer et au début du XX^e s., le français a récemment réemprunté le mot *bacon* à l'anglais sans percevoir la filiation.

Dans une aventure du *Roman de Renart* (XII^e-XIII^e siècles), le héros, qui est un renard mais présente des traits humains (paroles, sentiments, ruse...), il est question de « bacon ».

Comment Renart emporta la nuit les bacons d'Ysengrin.

Renart, un matin, entra chez son oncle, les yeux troubles, la pelisse hérissée. « Qu'est-ce, beau neveu ? Tu parais en mauvais point, » dit le maître du logis ; « serais-tu malade, — Oui ; je ne me sens pas bien. — Tu n'as pas déjeuné ? — Non, et même je n'en ai pas envie. — Allons donc ! Ça, dame Hersent, levez-vous tout de suite, préparez à ce cher neveu une brochette de rognons et de rate ; il ne la refusera pas. »

Hersent quitte le lit et se dispose à obéir. Mais Renart attendait mieux de son oncle ; il voyait trois beaux bacons suspendus au faite de la salle, et c'est leur fumée qui l'avait attiré. « Voilà, » dit-il, « des bacons bien aventurés ! Savez-vous, bel oncle, que si l'un de vos voisins (n'importe lequel, ils se valent tous) les apercevait, il en voudrait sa part ? À votre place, je ne perdrais pas un moment pour les détacher, et je dirais bien haut qu'on me les a volés. — Bah ! fit Ysengrin, je n'en suis pas inquiet ; et tel peut les voir qui n'en saura jamais le goût. — Comment ! Si l'on vous en demandait ? — Il n'y a demande qui tienne ; je n'en donnerais pas à mon neveu, à mon frère, à qui que ce soit au monde. »

Questions :

1. Quel est le terme que l'on emploierait en français moderne pour désigner les « bacons » dont veut s'emparer Renart ?
2. Relever dans le texte les éléments qui nous renseignent sur la technique de préparation des « bacons » au Moyen Âge.

TOAST :

Définition : « Tranche de pain de mie grillée ».

Terme que le français a emprunté à l'anglais *toast* à la Renaissance et qui désignait « une tranche de pain grillée que l'on trempe généralement dans une boisson ». Mais en réalité, l'anglais avait lui-même emprunté ce terme à l'Ancien Français *tostee* de même sens (occurrence notamment au XIII^e siècle dans le *Guillaume de Dole* de Jean Renart).

Autre sens de *toast* : Action de lever son verre en invitant à boire en l'honneur de quelqu'un, au succès d'une entreprise, au souvenir d'un événement. Par métonymie, discours prononcé à cette occasion.

Comment ces deux sens sont liés ? Selon le *Manuel lexique* de l'abbé Prévost (XVIII^e siècle), le mot *toast* : « signifie *Rôtie*, et vient de l'usage qu'ont les Anglois de mettre quelquefois du pain rôti dans leur vin pour boire les santés » (c'est-à-dire « porter un toast »).

CONFORT

Issu du verbe latin *confortare* « soutenir le courage de qq'un », lui-même issu de l'adj. *fortis*, « courageux, fort ».

Au Moyen Âge, le substantif *confort* signifiait :

1. « courage , encouragement »
2. « consolation, soutien ».

Ce mot disparaît complètement de la langue française vers le XVII^e siècle. En revanche, les Anglais qui ont emprunté ce terme à l'ancien français, le conservent et font évoluer son sens. Au XIX^e siècle, on recommence à utiliser le mot *confort*, parfois écrit *comfort* car il est emprunté... à l'anglais ! Il est donc réintroduit en français avec un nouveau sens qui est le sens moderne.

a. *Donnez une définition du mot « confort » tel que nous l'employons aujourd'hui et employez-le dans une phrase.*

b. *Ce sens présente-t-il un rapport avec le sens de l'ancien français ? Pourquoi selon vous l'usage de ce terme s'est-il tellement développé depuis le XIX^e siècle ?*

c. *Quel substantif dérivé de « confort » s'emploie encore aujourd'hui au sens de « consolation, soutien », comme en ancien français ?*

BUDGET

1. *Donnez la définition du mot budget.*

Le français a emprunté à l'anglais le mot *budget* à la fin du Moyen Âge (XV^e siècle), pour désigner l'état annuel des finances, le rapport comptable que l'on fait à la fin de l'année pour comptabiliser les dépenses et les recettes, afin de les équilibrer l'année suivante.

Plus tôt au Moyen Âge, le terme anglais *buget* désignait un « sac de cuir, une bourse », et ce terme a été en réalité emprunté à un mot français du Moyen Âge, *bougette* « petit sac de cuir, petite bourse ».

2. *Comment les deux sens anciens du mot budget vous semblent-ils liés ?*

SPORT

1. *Donnez la définition du mot sport. Employez-le dans une phrase.*

2. *Ce terme a été emprunté à l'anglais (disport puis sport par troncation), mais les anglais l'avaient eux-mêmes emprunté au français. Tentez de retracer l'évolution du mot : le terme sport provient de l'ancien français *deporter*, lui-même issu du latin *deportare*, qui signifie « transporter d'un endroit à un autre, écarter d'un endroit » et plus tardivement « amuser, divertir, distraire », comment pouvez-vous expliquer l'évolution de sens de l'ancien français à l'ancien anglais puis au français moderne ?*

3. *Le sème du divertissement contenu dans le verbe *deporter*, majoritaire au Moyen Âge, se retrouve-t-il aujourd'hui dans le verbe *déporter* ? Employer ce verbe dans une phrase. Quel est le sème qui domine désormais ? Comment expliquez-vous cette évolution ?*

RECORD

1. *Donnez la définition du mot record. Dans quel domaine particulier l'emploie-t-on aujourd'hui ?* (« performance sportive officiellement enregistrée et encore jamais égalée dans la même catégorie et la même spécialité »).

2. *Employez-le dans une phrase.*

3. *A quel mot étranger vous semble-t-il emprunté ?*

Histoire du mot : emprunté effectivement à l'anglais *record* « enregistrement, document écrit (pour conserver un témoignage) » au XII^e siècle env. Mais en réalité, le mot anglais lui-même avait été emprunté, plus tôt encore, au français *recort*, issu du latin *recordor*, « rappeler à la pensée, se représenter une chose du passé, digne de remembrance ».

4. *Expliquez comment l'on est passé du sens ancien au sens moderne du terme de record.* (Sème du souvenir, de la conservation, et par métonymie, « fait exceptionnel (notamment un exploit sportif) digne d'être enregistré »).

Pour aller plus loin : le même type d'emprunt est à l'origine des mots français *attraction, parlement, comité, jury, nurse, ticket, revue, verdict...*

Exercice 10 : L'histoire internationale du mot gentil

En ancien français, *gentil* signifie « noble, bien né » (issu du latin *gens* « famille, lignée, race, peuple, nation » : on passe de l'idée axiologiquement neutre de « né » à une connotation méliorative « bien né »).

(procédé d'évolution de sens entre l'ancien français et le français moderne ?
.....).

Différents domaines d'emploi au Moyen Âge :

- acception sociale « noble de naissance »
- acception morale « noble de sentiments et de comportement »
- acception esthétique « beau, gracieux »

C'est dans le sens de « noble, bien né » qu'il passe en anglais sous la forme *gentle*, que l'on retrouve dans le substantif Bien plus tard, au XVI^e siècle, le français réemprunte à l'anglais l'adjectif *gentle*, cette fois sous la forme *genteel* et avec le sens de « distingué, élégant ». Parallèlement, l'anglais *gentel* évolue en anglais et prend le sens, qu'il a encore de nos jours, de « doux, aimable, sans rudesse » (procédé d'évolution de sens ?).

Cependant, le mot français *gentil* poursuit également son évolution, puisqu'il est à l'origine d'un autre mot anglais, issu d'un emprunt au XVII^e siècle, *jaunty* « enjoué, désinvolte ».

Exercice 11 : Sur les traces de l'accent circonflexe.

L'accent circonflexe indique qu'un « s » subséquent à la voyelle a disparu. A la fin du XIII^e s. en effet, le « s » suivi d'une autre consonne dans une même syllabe s'amuit (= n'est plus prononcé). Ces « s » sont restés longtemps présents dans la graphie, alors même qu'on ne les prononçait plus. En 1740 en revanche, l'Académie supprime plus de dix mille « s » internes.

Néanmoins, on peut retrouver la trace de ces « s », qui se sont transformés en accents circonflexes, dans les mots que l'anglais a empruntés au français au Moyen Âge : ce « s » y figure bel et bien aujourd'hui, et sa présence témoigne de la façon dont on prononçait le terme en ancien français¹

¹ Pour la plupart d'entre eux en tous cas, car à l'époque de la Renaissance latinisante, l'anglais a lui aussi réintroduit dans l'orthographe des « s » étymologiques.

Complétez le tableau suivant, en veillant à ne pas oublier les accents circonflexes !

Mot de l'anglais moderne	Mot de l'ancien français auquel il a été emprunté	Mot du français moderne correspondant	Éventuellement, termes de la même famille qui témoignent de l'étymologie
forest			
master			
cost			
coast			
bastard			
ancestor			
quest			
honest			
conquest			

Attention à quelques exceptions : par exemple, le mot français *coutume* (qui a donné l'anglais *custom*) s'écrivait *coûtume* jusqu'en 1762 ; puis l'Académie a décidé de supprimer l'accent circonflexe.